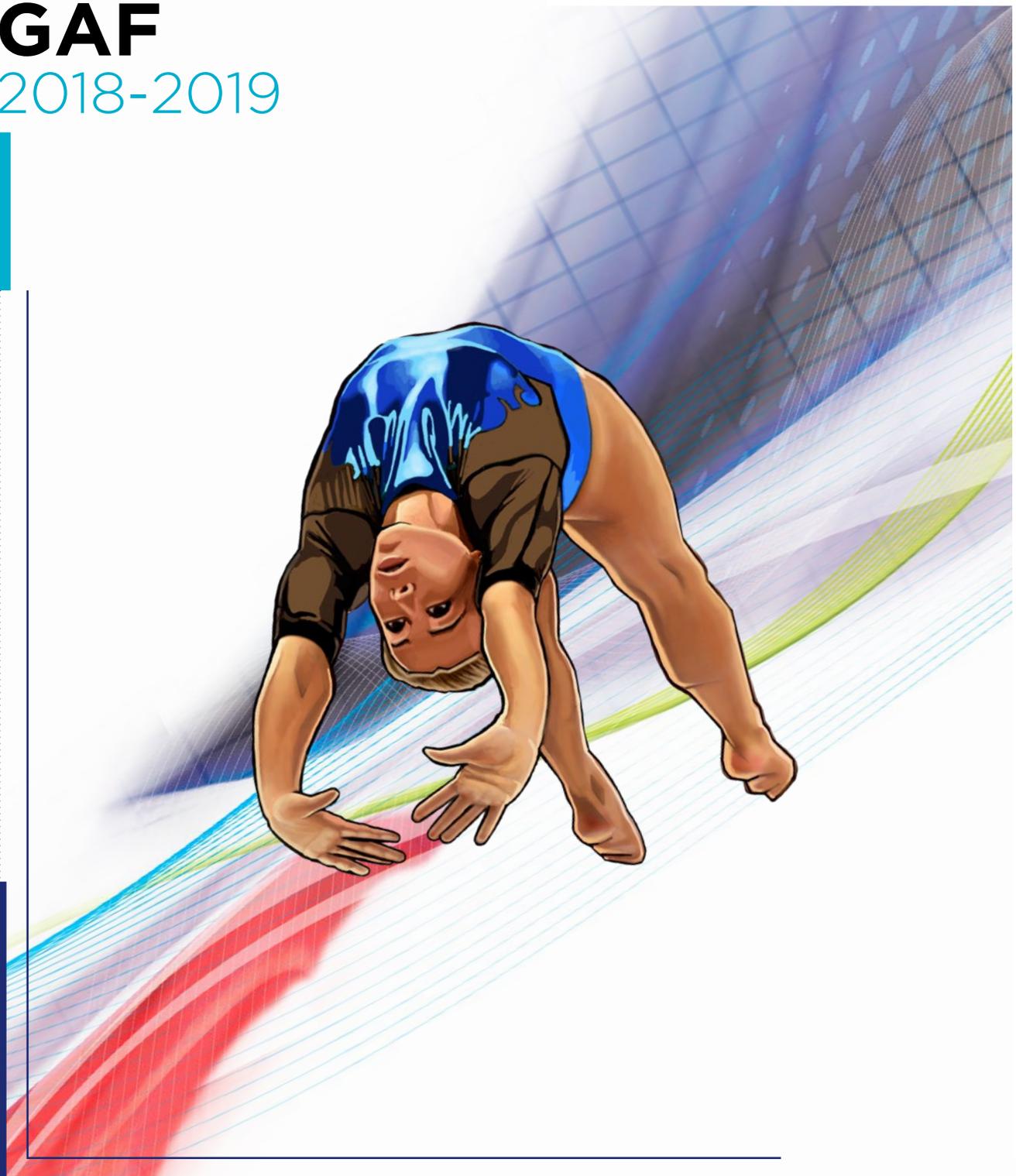


LETTRE FFGYM

GAF

2018-2019



ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT.

GÉNÉRALITÉS

DOCUMENTS

Cette lettre précise et complète le règlement technique 2018-2019.

Les autres documents de référence à prendre en compte sont :

- La brochure des programmes GAF - édition septembre 2018 ;
- Les lettres FFGym publiées en cours de saison sportive ;
- Le code de pointage FIG 2017-2020 (version en vigueur disponible sur le site internet de la FIG) ;
- Les newsletters FIG.

Dans le cas d'une contradiction entre le code de pointage FIG en vigueur et la réglementation technique FFGym, c'est cette dernière qui prévaut pour les compétitions françaises.

DATE LIMITE D'ENGAGEMENT

Pour toutes les catégories compétitives à finalité nationale – compétitions en équipe et en individuel des niveaux de pratique Fédéral et Performance – la date limite d'engagement nominatif est fixée au 8 janvier.

Ces engagements sont à réaliser pour la première étape compétitive : compétition de niveau départemental ou inter-départemental ou régional ou regroupement en fonction des catégories.

Les comités départementaux et régionaux sont chargés de la gestion de ces engagements et sont libres de définir la période correspondante, sous réserve de respecter la date limite nationale.

QUOTAS ET TOTAUX DE RÉFÉRENCE



EN FÉDÉRAL

Les quotas de qualification pour le Trophée Fédéral sont définis après la réalisation des engagements nominatifs (date limite définie ci-dessus). Ils sont établis en tenant compte des engagements sur les territoires et en permettant la représentativité de chaque région ou regroupement.



EN PERFORMANCE

Les totaux de référence à atteindre pour la qualification au championnat de France individuel ou par équipes sont précisés dans une lettre FFGym GAF publiée à l'automne 2018.

ORDRES DE PASSAGE – RÈGLES DE GESTION

Pour toutes les finales nationales, la répartition des gymnastes dans les différentes subdivisions est effectuée en prenant en compte le classement vertical réalisé à l'issue des compétitions qualificatives. Les gymnastes ou équipes avec les plus petits totaux passent dans la première subdivision et les gymnastes ou équipes avec les plus grands totaux passent dans la dernière subdivision.

Pour les individuels, au sein d'une subdivision, la répartition sur les différents agrès est effectuée par tirage au sort en privilégiant le regroupement par clubs.

Pour les équipes, au sein d'une subdivision, la répartition sur les différents agrès est effectuée en prenant en compte le classement vertical (l'équipe avec le meilleur total débute au saut).

Des demandes particulières peuvent être prises en compte (par exemple regroupement de gymnastes de clubs différents mais ayant le même entraîneur) mais elles doivent être formulées avant la mise en ligne des ordres de passage (email à adresser à thierry.klein@ffgym.fr).

GESTION DES ÉCHAUFFEMENTS



EN FÉDÉRAL

- Fédérale B : temps de 3' pour toutes les catégories.
- Fédérale A : temps de 3' pour toutes les catégories.



EN PERFORMANCE

- Temps de 5' pour les catégories sur les programmes performance et performance 8-9 ans.
En individuel, durée ajustée selon le nombre de gymnastes à l'agrès = 1' par gymnaste (si 4 gymnastes = 4', si 6 gymnastes = 6'). Gestion assurée par un des juges. Au sol toujours 5' quel que soit le nombre de gymnastes. Au saut les gymnastes peuvent réaliser 4 sauts d'échauffement au maximum. Aux barres asymétriques 1' par gymnaste avec un premier passage de 20" et un second passage de 40".
- Temps de 7' pour les catégories sur le programme FIG aménagé.
En individuel, durée ajustée selon le nombre de gymnastes à l'agrès = 1'20" par gymnaste. Gestion assurée par un des juges. Au sol toujours 7' quel que soit le nombre de gymnastes. Au saut les gymnastes peuvent réaliser 5 sauts d'échauffement au maximum. Aux barres asymétriques deux passages de 40" pour chaque gymnaste.



FILIÈRE NATIONALE - FINALES PAR APPAREIL

Pour cette filière, en fonction du nombre de gymnastes qualifiées au championnat de France individuel, une répartition en nationale A ou nationale B est possible.

Seules les gymnastes qualifiées en Nationale A 14 ans / 15 ans / 16 ans / 17 ans / 18-20 ans / 21 ans et plus peuvent prétendre se qualifier pour une finale par appareil.



QUALIFICATIONS 2019

TOP 12	NATIONALE 1
MEAUX GYMNASTIQUE	NORMANDIE REGROUPEMENT GYMNIQUE ELBEUF
AVOINE BEAUMONT GYMNASTIQUE	INDÉPENDANTE KINGERSHEIM
INDÉPENDANTE STÉPHANOISE	INDÉPENDANTE STÉPHANOISE
UNION HAGUENAU	HYÈRES GYM
HÉNING GYM	GYMNASTIQUE ÉLANCOURT MAUREPAS
DUNKERQUE GYM	SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE BRUMATH
CONCORDIA SCHILTIGHEIM	ASCM TOULON
PATRONAGE SCOLAIRE LAIQUE MONTCHAT LYON	UNION HAGUENAU
GYM FLIP BEAUCAIRE TARASCON	FÉMINA SPORT DE MONACO
ÉLAN GYMNIQUE ROUENNAIS	ENTENTE GYMNIQUE GRAND AVIGNON
SAINT LOISE GYMNASTIQUE	ÉTOILE GYMNIQUE DE COLOMIERS
CLUB ATHLÉTIQUE COMBS LA VILLE GYMNASTIQUE	HÉNING GYM

JUGEMENT

PRÉCISIONS

- Au cours de la saison sportive 2018-2019, organisation d'un examen de juges du niveau 1 au niveau 3.

PRÉROGATIVES DES JUGES

			Département	Inter-département ou région	Région ou regroupement	National	
	FÉDÉRAL	NIVEAU 1	Jury D*	Fédérale A, B	Fédérale A, B	Fédérale A	/
			Jury E**	Fédérale A, B	Fédérale A, B	Fédérale A	/
	PERFORMANCE	NIVEAU 2	Jury D	Fédérale A, B Performance et Performance 8-9 ans	Fédérale A, B Performance et Performance 8-9 ans	Fédérale A	Fédérale A
			Jury E	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes	Fédérale A Performance
		NIVEAU 3	Jury D	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes	Fédérale A
			Jury E	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes
		NIVEAU 4	Jury D	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes
			Jury E	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes

* Jury D : 15 ans minimum (né en 2004)

** Jury E : 14 ans minimum (né en 2005)

JURYS POUR LES FINALES NATIONALES

	Trophée Fédéral par Équipes	Pas de juge convoqué 1 juge par équipe N 2 minimum*
	Championnat de France Individuel	Juges convoqués N 4 minimum
	Championnat de France par Équipes Programme FIG aménagé	Juges convoqués N 4 minimum 1 juge par équipe N 3 minimum*
	Championnat de France par Équipes Programme Performance	Juges convoqués N 4 minimum 1 juge par équipe N 2 minimum*
	Championnat de France Top 12	Juges convoqués N 4 minimum 1 juge par équipe N 4 minimum
	Championnat de France Élite	Juges convoqués N 4 minimum

* En fonction du nombre d'équipes qualifiées dans chaque division, certains clubs peuvent être exemptés de juge. Se référer à la composition des jurys qui est publiée en complément des ordres de passage.

Présence obligatoire de tous les juges clubs à la réunion organisée 1 heure avant le début de la catégorie concernée, en tenue réglementaire et en possession de la licence et du carnet de juge (voir page 64 du règlement technique 2018-2019).

Lorsqu'un club qualifié, et devant présenter un juge, déclare forfait avant la parution officielle des jurys, les clubs suivants sont susceptibles d'être sollicités. Un club déclarant forfait après la parution des jurys, doit contacter dans les meilleurs délais le / la responsable des juges pour s'informer de l'obligation ou non de la présence du juge.



DÉROGATION DTN

À l'issue des étapes de sélection, la Direction Technique Nationale se réserve le droit de fournir une liste complémentaire de gymnastes sélectionnées pour le championnat de France.

Dans la filière Élite, le sur-classement peut être autorisé avec accord de la Direction Technique Nationale.

Les gymnastes concourant en Nationale 10 ans ou 11 ans ne souhaitant pas être qualifiées en Avenir doivent le préciser avant le championnat régional ou regroupement. La demande motivée est à réaliser par l'envoi d'un message à thierry.klein@ffgym.fr.

MINIMA POUR SÉLECTION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

	AVENIR Code FFGym	ESPOIR Code FIG junior + Exigences DTN	JUNIOR Code FIG senior	SENIOR Code FIG senior
10 ans 2009	41.5 pts*			
11 ans 2008	43.0 pts*			
12 ans 2007		41.0 pts Code FIG junior		
13 ans 2006		42.0 pts Code FIG junior		
14 ans 2005			44.5 pts	
15 ans 2004			46.5 pts	
16 ans 2003				48.5 pts
17 ans 2002				48.5 pts
18 ans et + 2001 et -				48.5 pts

* Minima pour la revue d'effectif du mois de novembre.



DATES DES ÉPREUVES SÉLECTIVES

- Revue d'effectif (Avenir – Espoir – Junior – Senior) : du 1^{er} au 4 novembre à Saint-Étienne. Accès : cf. ci-dessous.
- Tournoi de Combs la Ville (Espoir – Junior) : les 10-11 novembre à Combs la ville. Accès : engagement libre auprès de l'organisateur.
- Massilia (Avenir – Espoir – Junior – Senior) : les 16-17-18 novembre à Marseille. Accès : engagement libre auprès de l'organisateur.
- Rencontres du Top 12 (si participation sur les 4 agrès).
- Session de rattrapage (Espoir – Junior – Senior) : en avril 2018 (date et lieu à préciser).



ACCÈS A LA REVUE D'EFFECTIF

- Liste DTN
- Gymnastes classées 1^{ère} en Nationale A 15 ans / 16 ans / 17 ans / 18-20 ans / 21 ans et plus lors du championnat de France individuel 2018.



BONIFICATIONS ESPOIR

A paraître dans une lettre FFGym GAF publiée en septembre 2018.



BONIFICATIONS JUNIOR ET SENIOR

Prise en compte des bonifications de réception à chaque agrès pour le championnat de France Elite (note = code FIG + bonifications de réception).

SAUT	+ 0.1 à la note finale si réception pile sur un saut de ND minimum 4.40 pts
BARRES	+ 0.1 à la note finale si réception pile en sortie minimum D
POUTRE	+ 0.1 à la note finale si réception pile en sortie minimum D
SOL	+ 0.1 à chaque réception pile des acrobaties minimum D